



## Employeur refuse de me payer

Par **Emile2001**, le **20/01/2011** à **22:29**

Bonjour,

Voila ma situation.

J'ai travaillé pendant 5 jours, pour un ancien employeur chez qui j'ai travaillé durant 3 ans en CDI.

Après ma démission, fin Octobre, ils ont fait appel à moi pour un travail ponctuel de 5 jours et un salaire de 100€ net/jour.

C'était au mois de Novembre.

Faisant confiance à cet entreprise qui m'a employé pendant 3 ans, je n'ai pas signé de contrat.

Je les ai déjà appelé plusieurs fois, et ils trouvent toujours une excuse pour ne pas me payer.

Ils souhaitent que je les facture, sauf que je n'ai pas de statut qui puisse le faire. La DRH m'a même suggéré de poser un statut d'auto-preneur (je trouve ça quand même aberrant de devoir poser un statut pour une facture de 500€).

Comment puis-je faire pour être enfin payé?

Dois-je passer par une entreprise qui facturera à ma place et acceptera, elle, de me payer?

N'ont ils vraiment aucun moyen de me déclarer pour un travail de 5 jours?

Merci d'avance pour vos réponse.

Par **P.M.**, le **21/01/2011** à **00:09**

Bonjour,

Il faudrait que vous ayez la preuve de ce travail et des heures accomplies...

Suivant la nature de celui-ci le statut d'autoentrepreneur ne convient pas forcément mais la prudence aurait voulu de définir cela avant...

Vous pourriez contacter une entreprise qui vous prendrait en CDD afin de vous refacturer mais cela compliquerait les choses...

Par **Emile2001**, le **13/02/2011** à **12:32**

Bonjour,

Après quelques conseils d'un proche et d'un inspecteur du travail (très pratique d'en avoir un dans ses connaissances au passage), j'ai envoyé une lettre en A/R spécifiant les dates auxquelles j'ai travaillé, et le salaire qu'il me devait.

Lettre un peu incisive, mais j'ai reçu le chèque 4 jours après.

Merci pour vos conseils.